

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-195 du 7 Juin 1982

chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel de l'intérim du Camarade Moussa ALI TRAORE, Ministre des Enseignements Maternel et de Base pour compter du 7 Juin 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 7 Juin 1982, le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel est chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Maternel et de Base pendant l'absence du Camarade Moussa ALI TRAORE.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 7 Juin 1982  
par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliatiions : PR 6 CC DU PRPB 4 SGG 4 ANR 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6  
MEMB-MEMGTP 6 AUTRES MINISTERES 19 DPE-DLC-INSAB 6 IGE 4 BN-DAN  
DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-